

## **Ensemble contre la crise: pour une union économique européenne forte**

L'Union européenne se trouve confrontée à une épreuve dont dépendra sa survie: seuls des progrès résolus vers une union économique européenne forte permettront de surmonter la crise qui frappe la Grèce, l'Irlande et l'euro. La contribution de l'Allemagne à cet effort sera décisive. Pourtant, le gouvernement allemand oscille entre un refus borné et un activisme égoïste pour son propre compte. Il parvient même à heurter ses alliés de longue date, comme le Premier ministre luxembourgeois Claude Juncker. Sa méthode privilégiée est celle de l'octroi. En plus d'entraver la sortie de crise, le gouvernement allemand provoque ainsi de sérieux dégâts en Europe. En cette période économique agitée, nous, les Verts, présentons nos propositions de voie à suivre par l'Europe. Nous formulons une alternative commune aux zigzags politiques du gouvernement allemand: l'Europe a besoin d'une union économique européenne forte, qui tire les leçons de la crise de l'euro et complète le marché commun par des règles communes et une gouvernance coordonnée.

### **La politique inconstante du gouvernement allemand**

Au cours de la crise grecque, il y a près d'un an, le gouvernement allemand s'est laissé guider par des considérations économiques nationales et par des calculs électoraux. Il a donc freiné le soutien à la Grèce, ce qui a aggravé l'instabilité des marchés et augmenté encore le coût du renflouement de la Grèce. Il est vrai que la chancellerie a ensuite contribué à empêcher l'effondrement de la zone euro sous l'effet de la crise grecque, mais elle a agi de façon contradictoire. En sautant du coq à l'âne, à savoir des déclarations dogmatiques aux compromis forcés, elle n'a fait qu'aggraver le sentiment de mauvaise humeur vis-à-vis de l'Europe. Sa politique a également fait grimper le coût de la crise irlandaise. Tout au long de l'année 2010, les partenaires européens de l'Allemagne se sont demandé si le gouvernement allemand était encore disposé à assurer la nécessaire contribution de l'Allemagne pour sortir de la crise.

Depuis le début de l'année 2011, le gouvernement allemand a clairement changé de cap. Plutôt que de continuer de rejeter catégoriquement l'idée d'une gouvernance économique européenne, il a ajusté sa rhétorique et s'efforce désormais, avec un zèle missionnaire, d'imposer à ses partenaires européens les intérêts supposés de l'Allemagne.

En échange de l'accord de l'Allemagne pour l'élargissement indispensable du filet de sécurité de l'euro, le gouvernement allemand a exigé un «Pacte de compétitivité» dans le cadre de la gouvernance économique européenne. De concert avec la France, il est parvenu à l'imposer sous le nouvel intitulé «Pacte pour l'euro». Ce pacte prévoit d'étendre la coordination des politiques économiques à certains domaines dans lesquels les gouvernements nationaux ont jusqu'ici manqué de volonté politique. Cette initiative serait louable si la forme et la teneur des propositions de Berlin n'étaient pas aussi intéressées. Pour ce qui est de la forme, le pacte a été présenté à la presse française et

allemande avant les partenaires européens. Ce n'est pas ainsi qu'on suscite la confiance. Du point de vue de son contenu, ce pacte ferme les yeux vis-à-vis de l'Allemagne. Alors qu'il attaque sans retenue les faiblesses de nos pays partenaires, il passe sous silence les problèmes qui se présentent en Allemagne. Les pays qui connaissent une progression salariale excessive devraient selon ses termes limiter l'autonomie de fixation des salaires, mais il n'est pas question de prendre des mesures contre une modération salariale qui dure depuis des années et contre l'apparition de tout un secteur faiblement rémunéré encouragé par l'État allemand. Tandis que tous les pays seraient contraints de réduire leurs dépenses de façon draconienne, les mesures prévues par le gouvernement allemand pour fiscaliser correctement les revenus du capital et lutter contre la fraude fiscale sont insuffisantes. Cette approche biaisée ne permet pas au gouvernement allemand de proposer une solution viable. Celui qui heurte ses partenaires, propose des mesures unilatérales et s'efforce avant tout de protéger sa propre clientèle ne peut espérer guider l'Europe. Les seules initiatives convaincantes, du point de vue de l'Europe et de la politique économique, sont celles qui cernent et s'attaquent de façon équitable à tous les nationalismes économiques préjudiciables aux intérêts communs.

Avec sa proposition de pacte de compétitivité, le gouvernement allemand porte également atteinte aux prérogatives de contrôle parlementaire du *Bundestag* et du Parlement européen. Au cours de la crise de l'euro, le gouvernement allemand a complètement ignoré le droit de regard du parlement allemand. Il a enfreint à plusieurs reprises l'article 23, paragraphe 2, de la loi fondamentale et n'a pas respecté ses obligations d'information et de compte-rendu au titre de la loi sur la participation européenne (*EU-Beteiligungsgesetz*, EUZBBG). Quelle que puisse être la nécessité de ces décisions d'une portée sans précédent pour la protection de l'euro, la participation du parlement conformément à la Loi fondamentale et à l'EUZBBG est indispensable à la légitimité des actions du gouvernement. Le sauvetage de l'euro ne peut se faire au prix d'un déficit démocratique au niveau national. À l'avenir, une chose doit être claire: même à Bruxelles, un gouvernement ne peut se dispenser de la participation du parlement. Il convient d'adapter l'EUZBBG et d'élargir les prérogatives de participation du Bundestag, en particulier en ce qui concerne l'action du gouvernement allemand au sein de l'Eurogroupe et du comité économique et financier.

Le gouvernement allemand ne se soucie pas davantage des droits du Parlement européen. Sur la base de six propositions de règlements de la Commission européenne, le Parlement discute de thèmes fort proches de ceux abordés par le «Pacte pour l'euro», qui se veut pourtant essentiellement intergouvernemental. Les discussions à huis clos du Conseil vident de leur sens les débats publics consacrés aux propositions de la Commission. Cette approche sape en effet la méthode communautaire et démocratique européenne, qui veut que le Parlement européen et le Conseil prennent leurs décisions sur base des propositions de la Commission.

**Associer solidarité et solidité:** nous sommes partisans d'une politique budgétaire durable. Les générations futures ont droit à des finances publiques

saines. Partout en Europe, il convient de réduire les déficits excessifs. Sans finances publiques solides, il n'y aura pas d'euro stable ni d'accord de l'opinion publique en faveur d'une solidarité européenne. Mais il est vrai aussi que l'Europe est une communauté de solidarité. Les populations de nombre de nos pays partenaires européens souffrent durement des nécessaires mesures d'ajustement économique. Ce n'est pas par l'indifférence, ni en brandissant le spectre de l'«Union des transferts», que nous allons résorber les 40% de chômage chez les jeunes en Espagne ni endiguer l'exode économique qui accable la Lettonie et l'Estonie. Nous savons au contraire que l'Europe ne peut fonctionner que sur une base commune. Les problèmes de nos voisins doivent donc nous inciter à rechercher des solutions européennes qui rendront ces fardeaux supportables.

**S'attaquer aux dépenses comme aux recettes:** la voie qui mène à des finances publiques robustes passe aussi bien par les dépenses que par les recettes. Avec les budgets publics importants de ses États membres, l'Europe ne peut certainement pas se permettre de subsidier des initiatives polluantes, de gaspiller de l'argent sur de gros projets de construction en béton, de maintenir des budgets de défense élevés ni des systèmes éducatifs inefficaces. Nous, les Verts, sommes partisans d'un État social solide, moteur de l'innovation pour un New Deal vert. Dans cette perspective, on ne peut pas non plus faire l'impasse sur la critique de l'État. L'Europe ne peut pas se permettre d'être désinvolte dans ses dépenses, mais elle doit aussi proscrire la concurrence fiscale au niveau des recettes. De même qu'il importe d'apporter des corrections du côté des dépenses, il faut absolument fermer les zones de basse fiscalité et les paradis fiscaux.

**Exiger l'action des forts comme des faibles:** les déséquilibres économiques au sein de la zone euro menacent la pérennité de la devise. Les pays qui connaissent des problèmes de compétitivité doivent s'y atteler de façon systématique. Mais il y a aussi un besoin d'action urgent dans des pays comme l'Allemagne, qui ont freiné systématiquement la demande en favorisant l'apparition d'un secteur à bas salaires et en n'investissant pas suffisamment dans l'éducation, la santé et la transformation écologique. C'est pourquoi nous préconisons des ajustements symétriques. Les pays présentant des surplus ou des déficits de leur balance des paiements courants doivent réagir.

**Garantir la sécurité juridique et la participation démocratique:** nous, les Verts, préconisons un renforcement de la démocratie européenne et le respect de règles européennes légalement contraignantes. Dans tous les cas où le traité UE le permet, nous souhaitons appliquer la méthode communautaire européenne, en vertu de laquelle le Parlement européen et le Conseil prennent leurs décisions sur la base d'une proposition de la Commission. Nous rejetons l'approche du gouvernement allemand, qui se détourne de la méthode communautaire et lui préfère des arrangements entre gouvernements. À long terme, nous souhaitons renforcer la participation et le rôle du Parlement européen. Nous demandons par exemple un droit d'initiative législative pour le Parlement.

## Les étapes menant à l'union économique

**Élargissement du filet de sécurité:** pour pouvoir venir en aide à d'autres pays tels que le Portugal et l'Espagne en cas de problèmes de liquidités, et pour pouvoir les protéger contre les attaques des spéculateurs, il est opportun de doter le filet de sécurité (FESF) d'un capital distribuable plus élevé à court terme. Cette mesure indiquera clairement aux marchés que l'Europe n'abandonnera pas ses États membres aux mains des spéculateurs. Les créanciers et les actionnaires doivent aussi supporter une partie des coûts de sortie de crise, par exemple via des clauses d'action collective («collective action clauses») pour les obligations européennes. Nous préconisons également un abaissement des taux à un niveau proche des coûts de financement du Fonds européen. Il ne faut pas imposer une pression supplémentaire par des taux d'intérêt punitifs aux pays partenaires qui connaissent déjà de grandes difficultés économiques. L'imposition de charges et leur contrôle doivent éviter d'encourager une utilisation abusive de la solidarité européenne. C'est déjà le cas à l'heure actuelle en Grèce, même si les mesures prises ne sont pas socialement équilibrées. Nous soutenons le gouvernement irlandais, qui exige de répercuter une partie des pertes sur les créanciers des banques irlandaises. L'Union européenne rejette jusqu'à présent cette demande.

**Une solution pour le surendettement de la Grèce:** malgré ces efforts, la Grèce a besoin d'un soutien qui aille au-delà des mesures actuelles. Selon les chercheurs du groupe de réflexion Bruegel, la Grèce aurait besoin d'un excédent de recettes primaire se situant entre 8,4% et 14,5% du PIB, en fonction de l'évolution de la croissance économique, pour ramener son endettement à 60% du produit intérieur brut dans un délai de 20 ans. Pourtant, parmi tous les pays de l'OCDE, seule la Norvège a pu atteindre un excédent budgétaire primaire de plus de 6% au cours des 50 dernières années. Il en ressort que la Grèce, outre la poursuite de la consolidation budgétaire, a besoin de taux d'intérêts réduits pour financer sa dette publique et d'un rééchelonnement de sa dette avec la participation des créanciers. En effet, aujourd'hui déjà, les mesures d'assainissement ont des conséquences insupportables pour les pans les plus vulnérables de la population, tandis que le FMI et l'UE insistent beaucoup trop peu sur la participation effective des plus riches au financement des coûts de la crise.

**Consolider systématiquement les budgets et mettre fin au marchandage politique autour du pacte de stabilité et de croissance:** la seule façon de rétablir réellement la confiance dans la monnaie commune est de ramener les déficits des finances publiques à un niveau supportable. Pour ce faire, il faut maîtriser aussi bien les déficits que les endettements excessifs. La procédure en déficit dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance a prouvé son inefficacité. Cette procédure est surtout trop sensible aux influences politiques au sein du Conseil. Le principe selon lequel «les loups ne se mangent pas entre eux» n'est pas une base propice à une politique budgétaire durable. Nous sommes donc favorables à l'imposition d'une majorité inverse au Conseil dans le cadre des procédures en déficit, afin de permettre de corriger les propositions. Il

faudra longtemps pour ramener le taux d'endettement de tous les États membres sous la barre des 60% du PIB. Nous soutenons la proposition de la Commission, qui prévoit une période d'adaptation de 20 ans. Le remboursement de la dette doit par ailleurs tenir compte du cycle conjoncturel.

**Tirer parti du «semestre européen»:** dans le passé, la politique budgétaire des États membres s'est souvent écartée des objectifs européens fixés de commun accord. Dans les périodes plus prospères, ils n'ont pas réduit suffisamment la dette ni investi suffisamment dans l'éducation, la protection climatique, la lutte contre la pauvreté et la recherche et le développement. Nous avons besoin de plus de règles contraignantes pour faire respecter les objectifs fixés au niveau européen, et nous devons impliquer efficacement les parlements nationaux et le Parlement européen dans la définition des objectifs et des mesures à prendre. Le semestre européen permettra précisément cette participation démocratique accrue à la définition des programmes nationaux de réforme et à leur transposition dans les budgets nationaux. Le semestre européen permettra en outre de coordonner les politiques économiques et budgétaires nationales des 27 États membres de l'Union européenne. Quelle que soit l'importance d'une coordination plus étroite des pays de la zone euro, les pays non-euro doivent aussi être impliqués dans cette coordination. Ce n'est qu'à ce prix qu'il sera possible de les accompagner et de les soutenir sur la voie de l'adhésion à l'euro. Malheureusement, la Commission a gâché le lancement de ce nouveau processus par son «rapport annuel sur la croissance», à la formulation biaisée. Au lieu de propositions équilibrées, ce rapport s'inspire des clichés du radicalisme de marché, qui accablent principalement les travailleurs et qui risquent de renforcer encore les inégalités sociales. Nous, les Verts, sommes favorables au «semestre européen», mais nous exigeons qu'il s'oriente de façon cohérente sur les objectifs socio-économiques du traité UE au lieu de défendre à tout prix l'obsession libérale de la croissance.

**Lutter contre les déséquilibres économiques dans la zone euro:** dans le contexte de la monnaie commune de la zone euro, les États membres doivent absolument agir face aux déséquilibres macroéconomiques, surtout dans leur balance des paiements courants. Pour assurer la stabilité de la zone euro, il ne suffit pas de se pencher sur les budgets publics. En Espagne, au Portugal, en Irlande et en Grèce, la crise a été causée par une croissance excessive des crédits dans le secteur privé et l'augmentation rapide des prix de l'immobilier et des emprunts. Un système d'avertissement précoce est donc indispensable pour permettre au Conseil (des ministres des finances) d'émettre des mises en garde et des recommandations en cas de déséquilibres importants dans les États membres. Les indicateurs de ce système ne doivent pas se limiter aux coûts du travail, mais doivent avant tout inclure des caractéristiques telles que la productivité des ressources, la part de technologies dans les exportations et le développement de l'assiette fiscale. Dans la lutte contre les déséquilibres existants, l'Allemagne doit surmonter les faiblesses de sa demande interne et contribuer ainsi à résoudre le problème des déséquilibres politico-économiques au sein de l'UE, comme le propose d'ailleurs la Commission européenne.

**Politique fiscale européenne commune:** la concurrence fiscale effrénée entre

les pays de l'UE est tout aussi préjudiciable au marché intérieur que les douanes ou les contrôles aux frontières. L'Europe a besoin d'une assiette commune consolidée d'impôt des sociétés pour mettre fin aux délocalisations fiscales au profit des régions à bas salaire. Le gouvernement allemand doit cesser de s'opposer à cette consolidation. Nous avons besoin à moyen terme de taux d'imposition européens minimaux de 25% pour les sociétés, pour que la concurrence sur l'assiette fiscale ne se propage pas encore plus aux taux d'imposition. L'Irlande, qui découvre justement la solidarité des États membres de l'Union européenne, doit nous soutenir dans cette voie, à l'heure même où elle attend une plus grande compassion de la part des pays européens. Nous avons également besoin de règles européennes effectives pour la fiscalité des revenus privés des capitaux. Le principe européen d'échange automatique d'informations est un moyen efficace de lutte contre l'évasion fiscale internationale. Il devrait permettre à nouveau aux États membres d'instaurer une taxation progressive des revenus du capital. Le ministre allemand des finances, M. Schäuble, compromet ces efforts par ses négociations bilatérales avec la Suisse, qui visent à protéger le secret bancaire suisse, l'amnistie fiscale et les taux d'imposition peu élevés à la source. En renonçant vis-à-vis de la Suisse aux progrès accomplis par l'Europe dans la lutte contre l'évasion fiscale, il permet aux paradis fiscaux européens tels que le Luxembourg et l'Autriche de maintenir leur position de blocage contre une politique fiscale européenne commune. Des mesures européennes cohérentes contre la concurrence fiscale, l'évasion fiscale et la fraude fiscale aideraient tous les États membres à établir la justice fiscale et à mener des politiques budgétaires viables. Nous saluons le plaidoyer du Parlement européen et du Conseil européen en faveur de l'instauration d'une taxe sur les transactions financières en Europe. La Commission doit maintenant renoncer à son attitude d'obstruction. Dans ce dossier, le gouvernement allemand ne doit pas lâcher prise. Les citoyens et les citoyennes demandent à juste titre que la spéculation à court terme coûte plus cher, et que ces frais contribuent à financer les coûts de la crise financière.

**Réglementer et réorganiser le secteur bancaire européen:** le système bancaire européen reste vulnérable et n'est pas en mesure de contribuer à la relance de l'économie sans aides de la Banque centrale européenne. La grande majorité des citoyens sont scandalisés, à juste titre, par l'absence, jusqu'à présent, de la réorganisation en profondeur annoncée du secteur bancaire. Jusqu'à présent, le secteur bancaire n'a pas contribué à financer les coûts de la crise qu'il a largement provoquée. Au contraire, de nombreuses banques ne survivent que grâce aux subventions publiques et aux taux d'intérêts réduits de la BCE. Pourtant, elles battent à nouveau des records de rémunération et de primes et font tous les efforts possibles pour bloquer les nouvelles règles européennes en matière de rémunération dans le secteur financier. Aujourd'hui comme hier, les grandes banques peuvent contraindre les États à les sauver en cas de besoin. C'est au niveau de l'UE qu'il faut mettre fin à ces abus. La Commission présentera cet été ses propositions en matière d'exigences de fonds propres des banques. Elle annonce également une proposition de liquidation des grandes banques. Nous, les Verts, souhaitons simplifier les interconnexions au sein du secteur bancaire afin de réduire le risque de contagion en cas de crise bancaire. Nous préconisons donc d'obliger tous les établissements financiers

d'importance systémique à contribuer à un fonds de sauvetage européen. Nous souhaitons également des exigences de fonds propres nettement plus élevées pour les grandes banques que pour les petites banques et les banques de taille moyenne. Enfin, nous nous opposons à ce que la réglementation des marchés financiers par l'UE serve de prétexte pour désavantager encore plus les banques coopératives, les caisses d'épargne régionales et les caisses d'épargne-logement.

**Fonds monétaire européen et euro-obligations:** l'élargissement du filet de sécurité n'est pas une solution à long terme. Le montage FESF/MSE devrait être remplacé par un Fonds monétaire européen. Sa mise en place pourrait se faire en suivant la méthode communautaire européenne, qui garantit le nécessaire contrôle démocratique par le Parlement européen. Ce Fonds devrait également mettre en place l'émission d'euro-obligations. Les euro-obligations sont l'instrument qui convient pour permettre aux États membres d'obtenir un financement à un taux avantageux et pour encourager l'épargne. Les taux d'intérêts peu élevés sur ces titres rendront aux États membres une certaine marge de manœuvre dans leur politique budgétaire et leur permettront de faire des investissements à long terme. Le plafonnement des euro-obligations à 60% du PIB encouragera la consolidation budgétaire, puisque les taux d'intérêts sur la partie de la dette dépassant ce plafond seront nettement supérieurs au niveau actuel. Ce niveau ne serait pas accessible dès le départ aux euro-obligations, mais leur serait ouvert progressivement. Les utilisateurs des euro-obligations seraient donc fortement encouragés à ramener leur endettement à environ 60% du PIB.

**Renforcer le budget européen par moyens de financement propres:** nous sommes partisans d'un renforcement des ressources propres de l'UE, qui aura pour effet d'accroître sa capacité d'action. Au vu de l'évolution régionale inégale de l'UE et de la coordination croissante de l'espace économique commun, les sollicitations du budget européen ne se réduiront en aucun cas. Nous rejetons donc le projet de certains États membres de limiter le budget de l'UE. Nous, les Verts, soutenons au contraire l'instauration de ressources propres pour l'UE. Ces moyens de financement sont notamment les taxes européennes sur l'énergie et les ressources naturelles, un prélèvement sur le trafic aérien ainsi qu'une taxe européenne sur les transactions financières.

**Des instruments de financement communs pour un New Deal vert:** nous accueillons favorablement la proposition de la Commission de lancer une offensive d'investissements basée sur les euro-obligations de projet. Cette initiative est importante pour permettre aux pays déficitaires de faire eux aussi des investissements. Ces investissements doivent toutefois s'inscrire systématiquement dans le cadre d'une offensive d'investissements dans l'éducation, la recherche et la transformation écologique. Il faudra contrôler soigneusement au cas par cas le respect de ces conditions. Il faut absolument éviter les projets vides de sens présentant un rapport coûts-bénéfices douteux, ou encore la socialisation de risques privés.

### **Se lancer sur la voie d'une union sociale européenne**

Tout comme la politique économique commune, l'adoption de règles sociales

communes fait partie intégrante du marché intérieur européen. À l'heure actuelle, la perspective sociale est ignorée. Nous voulons une Europe dans laquelle personne n'est négligé, qui donne à chacun la possibilité de progresser dans la société et qui limite les inégalités sociales. Pour cela, nous avons besoin de conditions-cadres communes et de normes minimales. Dans cette perspective, l'UE devrait appliquer des seuils de protection sociale et des revenus minimums communs mais variables en fonction de la prospérité de chaque État. Les différents modèles d'État social sont ainsi compatibles avec notre objectif d'une Europe sociale dans le respect du principe de subsidiarité.

### **Lancer un vaste débat démocratique sur une union économique européenne**

Les nombreuses mesures prises pour surmonter la crise financière, tout comme l'approfondissement nécessaire de la coordination et de la coopération en matière de politique économique, exigent un large débat démocratique. Les négociations lors des sommets du Conseil ou au Parlement européen ne suffisent pas à créer une nouvelle confiance dans la politique économique européenne. Dans des circonstances normales, seule la procédure ordonnée de modification du traité permettrait d'atteindre ce nouveau degré d'approfondissement du projet européen. Nous n'avons toutefois pas suffisamment de temps pour une convention européenne. En effet, la crise de l'euro exige des réactions rapides. L'approfondissement de la politique économique de l'Union européenne et de la zone euro nécessite pourtant un débat démocratique public, comme le prévoient les traités européens. Nous préconisons donc de lancer sans retard les mesures nécessaires à la création d'une union économique européenne forte. Parallèlement, il conviendrait de convoquer une «assemblée économique européenne» travaillant selon la méthode de la convention. Cette assemblée serait chargée de communiquer de façon transparente les différentes possibilités de développement de l'union économique et de promouvoir un débat européen public à ce sujet.

Décision du conseil des *Länder* de *BÜNDNIS 90/DIE GRÜNEN*  
Mayence, 19.03.2011